



La Présidente du Conseil Départemental

## ARRETE DE CIRCULATION

ATD DU PAYS DE  
MORLAIX ET  
CENTRE FINISTERE

**VU** le Code de la Route ;

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

**VU** l'Arrêté interministériel –Livres 1- 8<sup>ème</sup> partie sur la signalisation temporaire du 6 novembre 1992 ;

**VU** la demande en date du 5 mars 2018 de l'entreprise Constructel Télécommunications 34 rue Nicéphore Niépce 29200 Brest ;

**VU** l'arrêté n° 17-66 du 20 décembre 2017 de Mme la Présidente du Conseil départemental portant délégation de signature ;

**CONSIDERANT** que dans l'intérêt de la circulation, de l'ordre public et du bon déroulement des travaux pour le changement d'un appui (poteau téléphonique) le long de la RD 108 du PR 3+720 au PR 3+870 (lieudit Bernal) sur le territoire de la Commune de Saint Nic, il y a lieu de réglementer la circulation.

## ARRETE

### Article 1 :

Du mardi 13 mars 2018 jusqu'au 20 mars, la circulation de tous les véhicules sera réglementée par la signalisation de chantier adaptée (limitation de vitesse à 50 km/h ; alternat à feux, manuel ou par panneaux B15 – C18) aux travaux entrepris par l'entreprise Constructel, le long de la RD 108.

**Article 2 :**

La circulation normale sera rétablie en fin de travaux

**Article 3 :**

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise Constructel.

**Article 4 :**

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie.

**Article 5 :**

- Monsieur le Directeur Général des Services Départementaux,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Finistère,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise Constructel Télécommunications

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Pleyben, le 12 mars 2018  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
Et par délégation  
Le Responsable d'Exploitation

Fabrice JESTIN

**Destinataires**

DRID / SGER  
Entreprise Constructel Télécommunications  
Mairie de Saint Nic  
Groupement de Gendarmerie du Finistère  
ATD du Pays de Morlaix et Centre Finistère  
Antenne du Centre Finistère  
CE de Châteaulin